

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N° 3 : Modification de l'organigramme du CDG79

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois de décembre, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation : 4 décembre 2023

Etaient présents : 16 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, M. Johnny BROSSEAU, Mme Sylvie COUSIN, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Jean-Marc BERNARD, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Maryse CHARRIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Jérôme BARON, M. Michel RICORDEL.

Etaient excusés : M. Stéphane BAUDRY, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, M. Hervé LE BRETON, M. Patrice CESBRON, Mme Maryline GELÉE, Mme Claudine GRELLIER, Mme Corine MICOU, Mme Catherine JUNIN, Mme Laurence VIOLLEAU.

- Monsieur Laurent BALAVOINE, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP - présent

Monsieur le Président présente au Conseil d'administration la modification de l'organigramme du CDG79, qui prend en compte :

- La création d'un service dédié à l'accompagnement des collectivités à la gestion des archives, composé de 3 agents archivistes dont un ayant la fonction de responsable ;
- La réorganisation du service expertise statutaire-GRH avec la nomination d'un responsable de service et la création d'un poste supplémentaire de conseiller statutaire-RH en lieu et place du poste de conseiller juridique et statutaire, ce dernier n'étant plus pourvu en raison de l'adhésion du CDG au service juridique porté par la coopération régionale NACOOPE ;

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

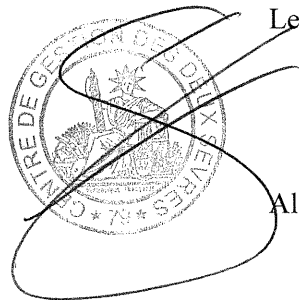
- La création d'un poste de chef de projets « plan d'actions secrétaire de mairie et dispositifs de formation » au 1^{er} novembre 2023.

Monsieur le Président précise que cette modification a reçu un avis favorable du CST en date du 10 octobre 2023.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- APPROUVE la modification de l'organigramme du CDG79 telle qu'indiquée en annexe.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,

Alain LECOINTE

21 DEC. 2023

Délibération télétransmise en Préfecture le :
Accusé réception le : **21 DEC. 2023**

EXÉCUTOIRE

Publiée le : **22 DEC. 2023**
Certifiée conforme à l'original .
Saint-Maixent-l'École, le : **22 DEC. 2023**

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE



Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Organigramme des services

